

# L'AMI DU FOYER

*Journal des Familles Chretiennes*

3e Année - - - No. 8  
10 Mars 1908

Saint-Boniface, Manitoba

Prix d'Abonnement : 50 cents  
Etats-Unis : 60 cents

## NOTRE-DAME DE LOURDES

### Apparition de l'Immaculee Conception

LOURDES est une jolie petite ville, dans les Pyrénées, en France.

A quelque distance de la ville, se dresse un mur de rochers presque à pic, connus dans le pays sous le nom de *Roches Massabielles* (vieilles roches).

Presqu'au pied de ce rocher coule le gave ou torrent. Dans le rocher, la nature avait creusé une grotte d'environ 12 pieds tant en largeur qu'en profondeur. Cette grotte était le lieu prédestiné par la Providence pour la manifestation de la gloire et de la bonté de la Vierge Immaculée.

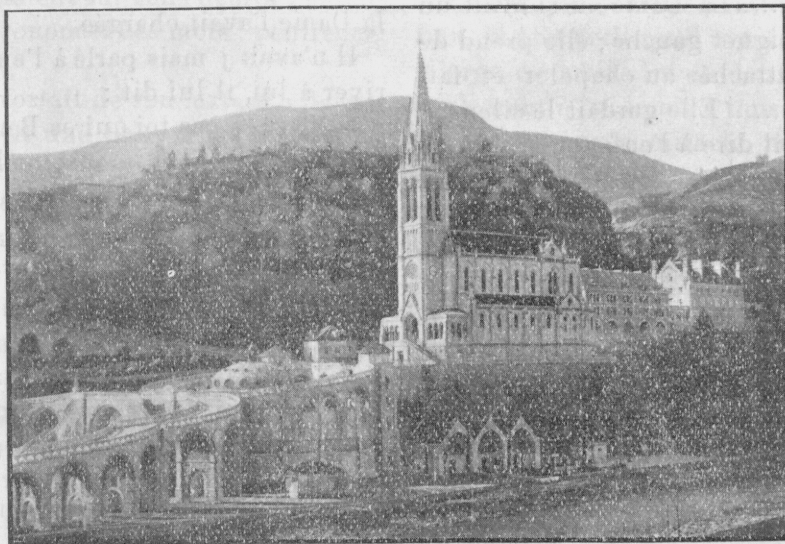
\* \* \*

MARIE-BERNADETTE SOUBIROUS, mieux connue sous le nom gracieux de Bernadette, était, en 1858, une petite fille de 14 ans, humble parmi les humbles de ce monde. Sa famille était pauvre, elle vivait dans une indigence voisine de la misère. Bernadette n'était pas précisément malade, bien que d'une santé délicate ; mais cette frêle enfant possédait un trésor que Dieu gardait, c'était son cœur et son innocence. A l'âge de quatorze ans elle n'avait pas fait sa première communion, cependant elle avait conservé intacte dans son âme, la pureté baptismale.

A la prière du soir, qui se faisait en commun dans la famille, son attitude était toujours respectueuse. Malgré son ignorance, cette enfant priait beaucoup. Elle aimait la prière et sa prière unique était son chapelet. La Vierge de Nazareth aimait la petite Bernadette et la laissait grandir dans son humilité, sa piété et veillait sur elle.

\* \* \*

LE 11 FÉVRIER 1858, Bernadette accompagnait sa



LA BASILIQUE DE NOTRE-DAME DE LOURDES

petite sœur Marie et une petite voisine qui s'en allaient pour ramasser quelques branches sèches sur les bords du Gave, près des Roches Massabielles. Les trois petites filles partirent gaiement vers 11 heures. Une demi-heure après, elles étaient à glaner le bois pour former leurs fagots, dans la commune en face de la grotte de Massabielle. La frêle Bernadette res-

tait un peu en arrière. Elle s'était assise sur une large pierre, lorsqu'elle entendit autour d'elle, comme le bruit d'un coup de vent, s'élevant dans la prairie. Elle crut à un ouragan soudain et se retourna, mais tout était immobile : pas une seule branche des peupliers n'était agitée.

— Je me serai trompée, se dit-elle. Mais de nouveau l'impétueux roulement du souffle inconnu se fait entendre.

Bernadette lève la tête, regarde en face d'elle et

veut pousser un cri qui étouffe dans sa gorge. Elle frissonne de tous ses membres, éblouie, comme écrasée par ce qu'elle voit devant elle, elle s'affaisse sur elle-même et tombe à genoux. Une apparition merveilleuse se montrait au-dessus de la grotte.

C'était l'heure où les cloches sonnaient de tous côtés pour annoncer l'angelus du midi.

Au sein d'une clarté céleste, une femme éblouissante de gloire et d'une incomparable splendeur apparaissait à l'enfant.

Elle était vêtue d'une longue robe blanche qui tombait jusqu'au roc en plis majestueux. Une ceinture bleue, nouée à la taille, tombait en deux longues bandes. Un voile blanc, enveloppant la tête, les épaules et le haut des bras, descendait jusqu'à terre. Les pieds reposaient sur le roc et foulaient légèrement la branche de l'églantier qui poussait à l'entrée de la grotte. Sur ses pieds nus s'épanouissaient deux roses, couleur d'or.

Cet Être surnaturel salue l'enfant de ses bras pendants, gracieusement recourbés; sa tête s'incline avec bonté vers elle, et sa bouche lui envoie le plus doux des sourires.

Bernadette tremblante cherche instinctivement son chapelet, comme un instrument de défense et veut porter la main à son front pour se signer. Son bras retombe inerte, et c'est en vain qu'elle fait des efforts pour le soulever..... La Dame aussi avait un chapelet pendu à son poignet gauche; elle prend de sa main droite la croix attachée au chapelet et fait un grand signe de croix..... Elle gardait le silence: mais son sourire semblait dire à l'enfant: Fais donc comme moi! Bernadette l'imité, son bras lui obéit enfin, elle se signe et récite son chapelet..... La petite voyante resta près d'une heure à genoux, en extase.

Enfin la Dame lui fait signe d'approcher. Bernadette n'osait remuer. La Dame étend les bras, sourit encore, s'incline comme pour un adieu..... Soudain l'enfant ne voit plus que le rocher noir, l'églantier nu, le paysage d'hiver terne et froid..... La niche était vide, la vision disparue.

La chère enfant ne soupçonnait pas que l'apparition de la grotte était la Bienheureuse Vierge Marie, mais depuis qu'elle avait vu la belle Dame, elle sentait un irrésistible désir de retourner à la grotte dans l'espérance de la revoir encore.

\* \* \*

L'heureuse enfant devait être favorisée de 18 apparitions, la dernière devant être celle du 16 juillet.

\* \* \*

En apparaissant à la petite Bernadette la Sainte-Vierge, chaque jour, prenait de plus en plus possession de son enfant bien-aimée et la préparait pour sa mission.

La Mère de Dieu voulait faire connaître, par le ministère de cette enfant, les desseins miséricordieux qu'elle avait en descendant dans la grotte.

La Bienheureuse Vierge, que Bernadette n'avait pas encore reconnue, lui avait déjà parlé, il est vrai dans les apparitions, et l'enfant aussi avait parlé à la dame; mais, dans ces conversations mystérieuses la Reine du ciel n'avait donné aucun commandement précis, elle commença à le faire le 23 février.

\* \* \*

Au milieu d'une foule nombreuse, Bernadette arriva à la grotte, comme d'habitude, avant le lever du soleil. Elle alla s'agenouiller à sa place habituelle en dehors de la Grotte, ayant un cierge dans une main et son chapelet dans l'autre.

Soudain elle entend la voix bénie de la Reine du ciel qui l'appelle par son nom:

—Bernadette, disait la divine Mère.

—Me voici, répondit l'enfant.

Et la douce Vierge lui confia un secret pour elle seule et qu'elle ne devait révéler à personne.

—Maintenant, ma fille, continua-t-elle, vous irez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle, et qu'on doit y venir en procession.

En quittant les Rochers de Massabielle, Bernadette se rendit auprès de M. l'abbé Peyramale, le curé de Lourdes, pour lui faire connaître la commission dont la Dame l'avait chargée.

Il n'avait jamais parlé à l'enfant, en la voyant arriver à lui, il lui dit:

—N'est-ce pas toi qui es Bernadette?

—Oui, c'est moi, monsieur le curé, répondit l'humble messagère de la Sainte Vierge.

—Eh bien, Bernadette, que me veux-tu?... Que viens-tu faire ici?...

—Monsieur le Curé, je viens de la part de la Dame qui m'apparaît à la grotte de Massabielle...

—Sais-tu le nom de cette Dame?

—Ceux qui te croient s'imaginent que c'est la Sainte Vierge. Mais prends garde: tu es seule à dire que tu la vois; si tu prétends faussement la voir dans cette grotte, tu prends le chemin de ne la voir jamais au ciel.

—Je ne sais pas si c'est la Sainte Vierge, monsieur le curé; mais je vois la Vision comme je vous vois; et elle me parle aussi vraiment que vous me parlez. Le bon M. Peyramale lui fit répéter les propres paroles de la Dame "après m'avoir confié un secret pour moi seule, elle a ajouté: et maintenant va dire aux prêtres qu'on doit bâtir ici un sanctuaire et que le peuple doit y venir en procession." Après un moment de réflexion, M. le curé reprit:

—Je ne puis m'en rapporter à toi, tu le comprends. Dis à cette Dame qu'il faut qu'elle se fasse connaître. Si elle est la Sainte Vierge, qu'elle le

montré par dis-tu, sur un vrier: dis lui tuaire, qu'elle Et il la cong

Ce qui s'é bientôt conn citation éta croyaient pa suivant s'att Voici ce qu grotte bien c Je me plaçai mense. Ber j'étais près d de la foule, figure de l'em mière incont tion, je senti dainement e ses gestes, se surhumain.

Je n'étais teurs. Je r conversation A un momen où elle pria la grotte, et dirent distin pénitence!

Dès que B devenait im haillons, ne fants de sa p

La Sainte pour la conv terre pour la avait fait sig

Le cœur voilà ceux q prière de B qu'elle cher par centaine

LE 25 FÉ précédé Ber tous, par un me les croya dette entend Cette voix s oreilles et le

—Ma fille vous seule.

Puis la da

—Allez be mangerez de

montre par quelque miracle. Elle t'apparaît, me dis-tu, sur un rosier sauvage. Nous sommes en février : dis lui de ma part, que si elle veut un sanctuaire, qu'elle fasse fleurir le rosier où elle t'apparaît. Et il la congédia.

Ce qui s'était passé entre l'enfant et le prêtre fut bientôt connu de toute la ville. La curiosité et l'excitation étaient générales. Quelques uns ne croyaient pas et se promettaient de bien rire le jour suivant s'attendant à quelque chose de ridicule. Voici ce que raconte l'un d'eux :—J'arrivai à la grotte bien décidé à examiner à fond, et à m'amuser. Je me plaçai au premier rang. La foule était immense. Bernadette arriva vers le lever du soleil, j'étais près d'elle. Elle s'agenouilla sans s'occuper de la foule, comme si elle eût été seule. Bientôt la figure de l'enfant sembla recevoir et réfléchir une lumière inconnue. En présence de cette transfiguration, je sentis qu'un être mystérieux était là. Soudainement et complètement elle était transfigurée : ses gestes, son attitude avaient quelque chose de surhumain. Elle souriait à l'Être invisible.

Je n'étais pas moins ému que les autres spectateurs. Je retenais mon haleine pour entendre la conversation échangée entre la Vision et l'enfant. A un moment, Bernadette s'avança à genoux du lieu où elle priait, de la rive du Gave jusqu'au fond de la grotte, et ceux qui étaient sur son chemin l'entendirent distinctement prononcer ces mots : pénitence ! pénitence ! pénitence !

Dès que Bernadette sortait de son extase, elle redevenait immédiatement une pauvre petite fille en haillons, ne se distinguant en rien des autres enfants de sa pauvre condition.

La Sainte Vierge lui avait dit : Vous priez pour la conversion des pécheurs... Vous baiserez la terre pour la conversion des pécheurs. Et elle lui avait fait signe de s'avancer à genoux.

Le cœur de Marie se révélait ! Les pécheurs ! voilà ceux qu'elle appelle par l'humiliation et la prière de Bernadette. Les pécheurs ! voilà ceux qu'elle cherche par les miracles qui vont se produire par centaines dans cette grotte bénie.

LE 25 FÉVRIER, une multitude innombrable avait précédé Bernadette à la grotte. Quand elle apparut, tous, par un instinct unanime, les incroyables comme les croyants, s'étaient découvert le front. Bernadette entendit, avec un sentiment de joie indicible. Cette voix si douce qui charmait à Nazareth les oreilles et le cœur de l'Enfant Jésus, elle lui dit :

—Ma fille, je veux vous confier un secret pour vous seule.

Puis la dame ajouta :

—Allez boire à la fontaine et vous y laver ; vous mangerez de cette herbe qui est-là.

L'enfant qui n'avait point remarqué de fontaine, se disposait à s'approcher du Gave. Mais la vision lui indiquait des yeux et de son bras étendu l'endroit où elle l'invitait à se rendre. C'était au fond de la grotte, où il n'y avait jamais eu de source. Bernadette y monta et ne voyant pas d'eau, confia du regard son embarras à la Dame du rocher. Sur un nouveau signe, l'enfant se baissa, et se mit à gratter la terre avec ses petits doigts. Tout à coup une onde mystérieuse filtra sous ses mains, mais mêlée à la terre, elle était toute bourbeuse. Trois fois, Bernadette la porta à ses lèvres, trois fois elle la rejeta sans avoir pu vaincre sa répugnance. Enfin elle la surmenta, sur un regard de la Dame ; elle aspira ce mélange bourbeux ; puis en prenant encore de cette eau dans le creux de sa main, elle l'a passa toute ruisselante sur son visage.

—Oh ! voyez donc, voyez, disait-on, comme elle se salit, cette pauvre enfant !

Bernadette, de ses doigts mouillés, cueillait en ce moment quelques brins d'herbe qui poussait dans la grotte ; elle les mangea. Mais que fait elle ?... elle est folle !... disaient les spectateurs étonnés.

Cependant l'eau de la source naissante grandissait à vue d'œil. L'enfant, sans le savoir, de ses faibles mains, venait d'ouvrir une source de miracles et de guérisons.

Le curé de Lourdes avait demandé un signe ; au lieu du très petit qu'il avait cru devoir désigner, la Vierge venait de lui en donner un très grand, et non seulement à lui, mais à tous. Le rosier fleuri n'eût été qu'un simple miracle, un miracle d'agrément, bien frêle, bien passager : la source naturelle était non seulement un miracle et un grand miracle, mais un miracle permanent, une source intarissable de miracles.

\* \* \*

LE 25 MARS, fête de l'Annonciation, devait être un jour mémorable dans l'histoire des apparitions. Dans la matinée Bernadette se rendit à la grotte, où chapelet à la main, elle commença à prier. Au trépidement de l'enfant, à la transfiguration de son visage, on comprit que l'Apparition se manifestait. Bernadette avait déjà plusieurs fois demandé à la Dame de lui dire son nom, et n'avait reçu d'autres réponses que des sourires. Cette fois encore, dans son extase, Bernadette se rappelant que le prêtre lui avait enjoint de demander à la Dame son nom si elle lui apparaissait encore, elle dit :

—O ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom ?

L'Apparition parut rayonner davantage et un sourire répondit à l'enfant.

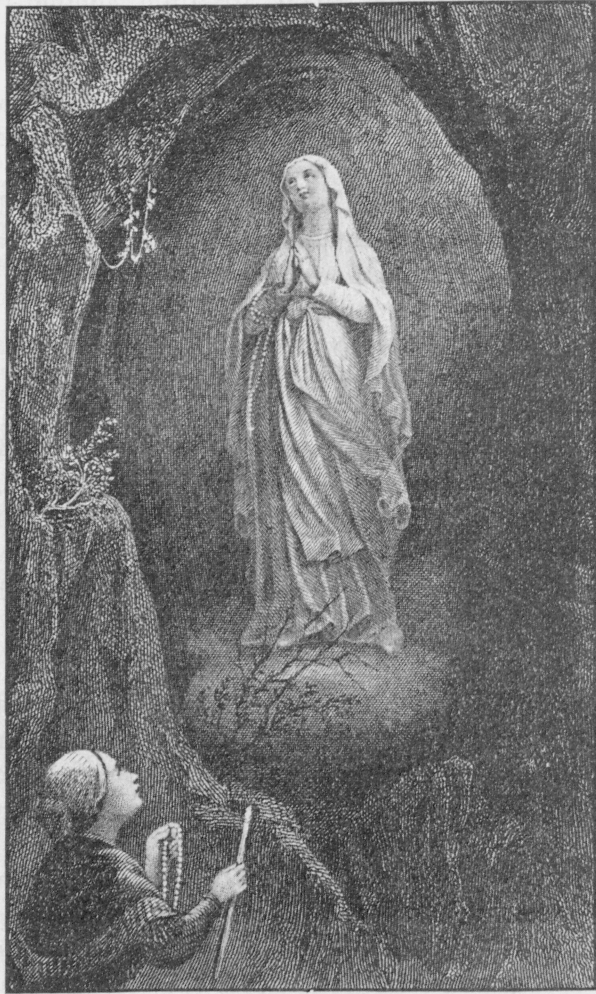
—Ma Dame, continua l'enfant, voulez-vous me dire qui vous êtes ? —Encore un long et plus divin

sourire de l'Apparition, mais les lèvres restent muettes.

—O ma Dame, insista l'enfant, je vous en prie, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom.

A cette troisième prière, l'Apparition sourit encore à l'enfant ; ce devait être le dernier sourire et sans doute le plus ravissant... Puis la Dame détache son regard de Bernadette, sépare ses mains, fait glisser sur son bras le chapelet que tenaient ses doigts unis à la hauteur de sa ceinture, élève ensemble ses mains et sa tête radieuse ; ta-di-que ses mains se joignent allongées devant la poitrine, sa tête élevée et rejetée en arrière, et plus rayonnante que jamais, et, les yeux levés, plongés dans la gloire du ciel, elle dit :

JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION



Sans autre regard sur l'enfant et sans autre sourire, sans l'adieu accoutumé, elle disparut dans la même attitude, laissant à l'âme de Bernadette cette image et ce nom.

L'enfant pleine de joie, alla dire au prêtre le nom de la Dame enfin connu. Elle ne comprit pas le mot *Immaculée Conception*, qu'elle entendait pour la première fois. Le prêtre comprit et avec

lui tout le peuple fidèle comprit qu'il ne s'était pas trompé : que l'apparition, c'était la Bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu.

Elle a manifesté sa toute puissance et sa miséricorde, en faisant jaillir une source d'eau dont l'onde bienfaisante se distribue dans le monde entier et opère partout des miracles. Depuis 1858, le miracle de Lourdes se continue, des milliers et des milliers de témoins nous l'attestent. Avec quel amour, avec quelle confiance nous allons dire : *O Marie conçue sans péché, priez pour nous. Refuge des pécheurs, priez pour nous.*

#### LES LEGENDES DU PEUPLE CANADIEN A L'OMBRE DE LA CROIX

NOS GUERRES AVEC L'ANGLETERRE ET SES COLONIES

NOUS avons vu que les Iroquois avaient enterré la hache de guerre en 1701.

Après quarante ans de paix, la guerre se déclare encore entre l'Angleterre et la France à propos de l'Espagne. Les bâtiments de guerre anglais croisèrent encore en tous sens le golfe Saint-Laurent. Les anglais voulaient s'emparer de Port-Royal, le premier établissement français en Acadie.

En 1704, le capitaine Church de Boston vint mettre le siège devant cette ville mais il fut repoussé par quelques soldats peu nombreux qui se trouvaient dans ce fort que la France avait pratiquement abandonné parce qu'elle n'y attachait pas un grand prix. Les ennemis revinrent à la charge en 1707 avec une flotte de vingt-cinq vaisseaux et 4,000 hommes.

Mais une soixantaine de canadiens arrivés au fort cinq heures avant les anglais se conduisirent avec tant d'habileté et de bravoure qu'ils surent résister aux efforts d'une flotte de vingt-cinq vaisseaux et de 4,000 soldats.

La Nouvelle-Angleterre comptait alors 262,000 colons, d'après l'historien Garneau, et nos ancêtres n'étaient que 20,000. Ce qui fait qu'il ne pouvait profiter de leurs victoires.

Enfin, en 1710, les anglais qui voulaient en finir avec les Acadiens, se présentèrent devant Port-Royal avec une flotte de 54 vaisseaux de guerre. Cette fois-ci, ils s'en emparèrent et changèrent son nom en celui de Annapolis en l'honneur de la reine Anne.

L'année suivante, en 1711, l'Angleterre, après s'être emparé de l'Acadie, voulut conquérir le Canada tout entier et en chasser tous les habitants. Elle dirigea toutes ses forces contre Québec.

Le capitaine Nicholson, à la tête de 4,000 soldats et de 600 sauvages, s'avança jusqu'au lac Saint-Sa-

crement. Utréal, qu'il voulait opérer sa jonction. Le général Wilk dit la chance de la breuse artillerie perfectionnée seaux, comme

Le marquis du Canada eut à porter les armes en 1711 pour qui empoignait se dressait le canon et les armes et les des enfants. diées, les croglais devenireux leurs sueurs en prière. I jour et nuit ment. Des bout à l'autre

Que de foi colons virent au pied de l

On priaient en heure la

Tous les h peu de trava

Cependant une voile n

Que s'est-

La flotte c tempête dan

aux Œufs. conduisirent

d'une pointe Pointe-aux-

On voit enc

sous l'eau, d à quelques v

rebroussa ch frontières.

La Divine C'est dep

Ville, à Qué Victoires.

C'est pend seau françai

glaise. Mons de Québec é plusieurs m

ement. Un mois plus tard, il devait être à Montréal, qu'il voulait emporter d'assaut et ensuite aller opérer sa jonction avec les 6,500 soldats aguerris du général Will, qui, tous avaient servi sous le fameux duc de Marlborough "qui s'en va-t-en guerre", comme dit la chanson. Les troupes munies d'une nombreuse artillerie et de machines de guerre les plus perfectionnées, étaient à bord de la flotte de 88 vaisseaux, commandée par l'amiral Walker.

Le marquis de Vaudreuil était alors gouverneur du Canada et avait à peine 4,500 hommes en état de porter les armes. Il faut lire les écrits de cette année 1711 pour se faire une idée de l'anxiété mortelle qui empoignait l'âme de nos ancêtres. Devant eux se dressait la mort des hommes en état de porter les armes et les lavage et la déportation des femmes et des enfants. Ils voyaient déjà leurs églises incendiées, les croix abattues partout, et les soldats anglais devenir propriétaires des terres arrosées de leurs sueurs et de leur sang. Toute la colonie était en prière. L'association de la Sainte-Famille tenait jour et nuit des adorateurs devant le Saint-Sacrement. Des prières publiques furent faites d'un bout à l'autre du Canada.

Que de fois l'imagination surexaltée de quelques colons virent les voiles toutes blanches de l'ennemi au pied de l'Isle d'Orléans !

On priait et on attendait de jour en jour, d'heure en heure la formidable flotte.

Tous les hommes étaient sous les armes et il se fit peu de travaux des champs cette année-là.

Cependant le mois de septembre se passe et aucune voile n'apparaît à l'horizon.

Que s'est-il donc passé ?

La flotte de l'amiral Walker fut surprise par une tempête dans le golfe entre les Sept-Isles et l'Isle aux Œufs. Trompés par les courants, les pilotes conduisirent huit navires sur le rivage inhospitalier d'une pointe à laquelle l'histoire a donné le nom de Pointe-aux-Anglais. Plus de 1,000 hommes périrent. On voit encore aujourd'hui à mer basse, à 12 pieds sous l'eau, de gros canons enserrés dans les rochers, à quelques vingt pieds du rivage. Walker, découragé, rebroussa chemin. Nicholson n'osa pas traverser les frontières.

La Divine Providence veillait sur nos pères.

C'est depuis ce temps que l'église de la Basse-Ville, à Québec, porte le nom de Notre-Dame des Victoires.

C'est pendant cette guerre, en 1705, que le vaisseau français "La Seine" fut pris par la flotte anglaise. Monseigneur de St. Valier, deuxième évêque de Québec était à bord et il fut fait prisonnier avec plusieurs missionnaires. Il fut conduit en Angle-

terre et ne put revenir à son diocèse que huit ans plus tard.

*La Seine* était chargée de marchandises d'une valeur d'un million de louis.

Nos ancêtres, voyant qu'ils ne pouvaient plus compter sur les marchands de France pour s'habiller, commencèrent à semer du lin et à avoir sur chaque ferme un troupeau de moutons. C'est alors qu'on commença à s'habiller en étoffe et en toile du pays. Les femmes et les filles travaillaient au métier hiver et été et la prise de la *Seine* devint un bienfait pour nos ancêtres. Car les écrivains du temps nous disent qu'ils faisaient de grandes dépenses pour leur toilette.

Quand nous annoncerait-on une autre capture de toutes les soieries et étoffes qui nous sont envoyées et qu'on paye au prix de l'or ? Que la vanité nous coûte cher en ce monde en attendant l'autre !...

Le traité d'Utrecht en 1713, donna la paix pour 25 ans à nos ancêtres ; mais nous perdîmes l'Acadie, Terre-Neuve et la Baie d'Hudson.

Z. LACASSE, O. M. I.

#### LA GRIPPE

MA triste histoire est, hélas ! encore de saison. Les giboulées de mars et d'avril la rééditent chaque année à des centaines d'exemplaires.

Ecoutez-la, et dites si je me trompe.

Riette rentra ce soir toute pâle et trempée ; mais vaillante toujours, elle prépara le repas du soir. Grand-père allait rentrer, lui aussi, bien las de son travail, et il était si vieux qu'il lui fallait des soins, pauvre homme ! Il avait tant peiné dans sa vie, pour nourrir sa famille et plus tard élever la petite, l'enfant de son fils bien aimé qui la lui avait léguée en mourant... déjà la mère n'était plus.

Le premier mot de l'ouvrier fut un cri, un cri d'angoisse :

"Qu'as-tu ?

— Rien grand père, un peu froid, voilà tout. Des giboulées toute la journée et j'ai couru d'un bout à l'autre de Paris.

— Tu souffres ?

— Non... à peine.....

— A peine !... Cependant, elle ne mangea pas et se mit au lit, vite après avoir rangé son petit ménage. Le grand-père inquiet, bourra sa pipe et silencieux fuma auprès de Riette qui tomba dans une lourde somnolence. Le vieux Delval crut à un paisible sommeil et rassuré dit :

— Elle dort, c'est bon signe, j'en serai quitte pour la peur.

Il s'ennuya tout seul, et alla frapper chez M. Bénédicte, ce jeune peintre si aimable pour la petite et

si bon pour le grand-père. Il lui conta sa peine, alors Bénédicte en riant :

— Ah ! ces jeunes filles !.....c'est comme la fleur sous l'ondée : la tige incline et penche à se briser ; puis, au moindre rayon de soleil, la voilà qui se relève, fière, vivace, plus forte que jamais.

Mais le matin suivant, Riette ne se leva pas et, tout triste, Delval partit pour l'atelier.

Oh ! comme elle était malade la pauvre.

Dans la journée, Bénédicte vint la voir et touchant sa main, la trouva brûlante.

Il lui dit :

— Si je vous amenais un ami à moi, un docteur célèbre, qui vous guérirait ?

— Non, oh ! non ! fit la petite effarée ; il découvrirait mon mal, et jusqu'au dernier moment pauvre grand-père doit l'ignorer.

— Et quel est-il ce mal ?

— Celui qui emporta ma mère. J'étais jeune, mais je me souviens bien. Souvent elle disait : Oh ! quelle douleur, là...ici !" J'éprouve aussi cela depuis longtemps et un jour, dans une foire, une vieille me prédisait l'avenir, prit ma main, l'ouvrit, la considéra longtemps, puis haussa les épaules en disant :

"Toi, tu auras le sort de la Dame aux Camélias !" J'ignorais, moi, qui était cette dame et quelle fut sa mort. Une amie me l'apprit en m'entendant tousser et, depuis, je suis sûre que je suis poitrinaire...

— Vous plaisantez, petite, vous n'avez rien...ou peu de chose. Laissez venir mon camarade.

— Mon grand-père ne doit pas savoir.....

— Il ne lui dira pas.

— On le pressera tant que, même en taisant la vérité, grand-père la devinera.

— Ils savent, les docteurs, cacher leurs impressions.

Elle réfléchit un instant, et levant vers le peintre ses yeux bleus, clairs, limpides, ses yeux de Madone, elle dit :

— Oui, j'accepte...mais promettez...jurez que votre ami dira que ce que j'ai n'est rien ou...peu de chose...la grippe.....La grippe...on n'en meurt pas, et grand-père ne se troublera pas...Il faut tout essayer pour me faire vivre car, si je meurs, qui prendra soin de lui ?... ..

Et elle pleura.

Il vint, le jeune, le beau, l'élégant docteur, un savant, une célébrité que tout Paris connaît, mais il est bon aussi ; philanthrope, il regarde sa mission comme sacrée, et, c'est un sentiment de pure charité qui l'a fait suivre sans peine le jeune peintre dans la mansarde de l'ouvrier.

Maintes fois il a contemplé de navrants spectacles mais il ne put réprimer un geste de pitié à la vue

du vieillard et de l'enfant qui se donnaient la main sur le seuil de la tombe.

Fidèle à la consigne, il interroge la poitrine râlant, les poumons crevassés, les bronches à vif, puis impassible :

— Ne vous inquiétez pas, ce n'est que...la grippe.

— La grippe ?..... murmura le vieux, incrédule. Le jeune homme tressaille.

On suspecte son dire.....à lui..... un prince de la science !.....Oh !

Plus de supercherie...foin de la charité ! Sa réputation avant tout !...Il va parler...dire le nom du mal !...

Son regard, tout à l'heure si doux, presque tendre est maintenant dur, sec et mauvais. Il se pose sur le visage blême de l'enfant, qui a compris la rage de l'orgueil blessé et le combat qui se livre dans l'âme de cet homme.

Ah ! quelle éloquence dans ces pauvres yeux suppliants, angoissés, noyés de larmes, dans ses lèvres tremblantes qui implorent tout bas. Que ne peuvent elles crier : "Nous sommes des malheureux...inconnus ; nul ne saura que l'habile praticien s'est trompé et n'a pas vu si la mort était proche ou lointaine."

Nul ne le saura ?...Mais, ce vieux là ?...ne le saura-t-il pas, lui ?.....Et quand elle ne sera plus sa fille, il tournera en dérision la science et, ricanant, criera aux voisins, aux amis : Elle est morte, Riette, morte de la grippe !.....le grand médecin, celui que tout Paris admire l'a dit ainsi."

Eh bien, non !..... Aux yeux d'un seul il ne décroira pas. Que lui importe de les désespérer, de leur briser le cœur à ces misérables, ces petits, ces pauvres qu'il ignorait hier, qu'il oubliera demain... que lui importe !...

Ce n'est point Dieu qui fit l'homme méchant ; et si, par bonheur, la pensée humaine s'élève un instant, immédiatement la bonté reparaît et refléurit dans l'âme.

Et cela fut ainsi.

— La grippe, mon brave, oui, ce n'est que la grippe.....

Ah ! quel soulagement !.....Un si grand médecin pourrait-il se tromper ?..... Enfin, on va pouvoir revivre !..

Mais huit jours se passèrent sans qu'elle voulut céder, cette maudite grippe, alors, le pauvre grand-père :

— Que pourrait-on bien faire, docteur ?

— Rien ; c'est parfois un long et bien mauvais mal.....

— Je vous crois !.. ..

Et puis un matin, Riette oppressée, souffrant beaucoup, mais toujours souriante, demanda le prêtre de

sa Première C  
vée. On ne s'é  
Lorsqu'on pré  
tel, des fleurs  
l'horrible vé

Mais la peti  
dans ses main

— Tu sais, f  
n'est que la g  
et si le bon D

Le soir, qua  
son âme, elle

— Jusqu'au  
trompé. Tu ne

S'il pardonn

Il eut un da  
sa raison en d

— Je suis si  
bientôt la retr

Il disait vra  
expira dans le

car la dernière  
recommandé s

Elle savait bie  
rencontrent a

COMMENT SO

A L'OCCA  
tique et  
de l'Orphelin  
Sœurs de la C  
fait les réflexi

"Quand nou  
tous les enfan  
sous l'aile de l  
à la piété, nou  
ver le besoin  
qu'elle accord  
vons, sans un  
pauvres petits  
qui n'entende  
sainte religion  
de mépris, de

N

Nos chapele  
voilà des list  
peuvent être e  
vation des In

Les chapelet  
en plomb, en  
lide.

Manuel des I

sa Première Communion et la Sœur qui l'avait élevée. On ne s'étonna pas, elle était si pieuse et si sage. Lorsqu'on prépara dans sa chambrette un petit autel, des fleurs et des flambeaux, le vieillard comprit l'horrible vérité.

Mais la petite, prenant tendrement la tête blanche dans ses mains diaphanes, baisa les joues ridées.

—Tu sais, fit-elle, le docteur a bien dit que ce n'est que la grippe... La grippe on n'en meurt pas, et si le bon Dieu vient c'est pour ma guérison.

Le soir, quand, dans un grand soupir, elle exhala son âme, elle murmura :

—Jusqu'au dernier moment, nous t'avons tous trompé. Tu nous pardonnes, n'est-ce pas ?

S'il pardonnait, oh ! certes oui, le pauvre homme !

Il eut un désespoir affreux et l'on crut un instant sa raison en danger, mais il se résigna :

—Je suis si vieux, que, le chagrin aidant j'irai bientôt la retrouver.

Il disait vrai : un mois après la mort de Riette, il expira dans les bras de Bénédicte qui l'avait adopté, car la dernière fois qu'elle lui parla, la petite avait recommandé son grand-père au jeune homme..... Elle savait bien à qui elle s'adressait : les cœurs se rencontrent aussi.

#### COMMENT SONT ELEVES LES PETITS CANADIENS

A L'OCCASION d'une charmante séance dramatique et musicale, donnée par les orphelins de l'Orphelinat de Nazareth, sous la conduite des Sœurs de la Charité, à Québec, la *Semaine Religieuse* fait les réflexions suivantes :

—Quand nous voyons nos orphelins, et en général, tous les enfants de nos familles canadiennes, élevés sous l'aile de la religion et formés avec tant de zèle à la piété, nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver le besoin de remercier la Providence des faveurs qu'elle accorde à notre peuple. Et nous ne pouvons, sans un serrement de cœur, songer à tant de pauvres petits enfants, chez nos cousins de France, qui n'entendent jamais parler de Dieu et de notre sainte religion, autrement qu'avec des expressions de mépris, de haine et de blasphème !”

#### NOS CHAPELETS

Nos chapelets n'étant indulgenciés qu'après l'envoi des listes de souscription, nos zéloteurs peuvent être en toute sécurité au sujet de la conservation des Indulgences

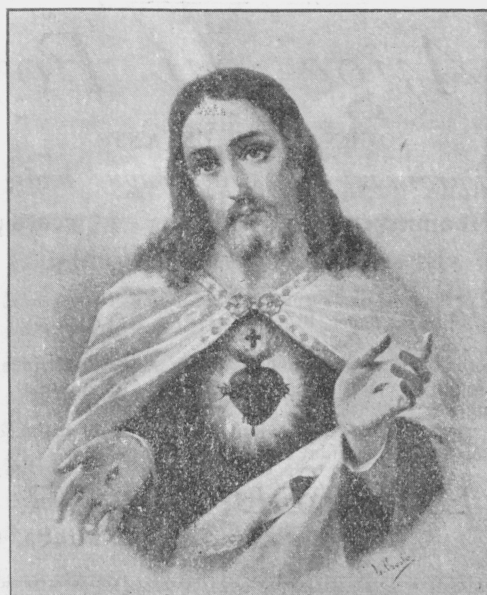
Les chapelets à indulgencier peuvent être en étain, en plomb, en bois et même en verre ou cristal solide.

R. P. JOS. HILGERS, S. J.

*Manuel des Indulgences.*

#### POUR L'ŒUVRE DES VOCATIONS

M. Robert Larivière, 50cts.	Feu M. Louis Charbonneau, 50c.
Mme Franck Marchand, 50cts.	Mme Louis Charbonneau, 50cts.
Mme Zéphir Gascon, 50cts.	Mme David Beaudoin, 50cts.
M. Thomas Langevin, 50cts.	M. Ch. Carignan, 50cts.
Mme Hercule Decelle, 50cts.	Feu M. Joseph Desrosiers, 50cts.
Mlle Edesse Decelles, 50cts.	Mme Joseph Asselin, 50cts.
M. E. Lemire, 50cts.	M. Adolphe Duquette, 56cts.
Mme Dominique Picard, 50cts.	Me. le G. Anna L'Heureux, 50cts.
M. Abel Dufour, 50cts.	Mme Vve Didier Proulx, 50cts.



Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous.

*Ind 300 j chaque fois.*

Cœur Sacré de Jésus, je crois à votre amour pour moi.

*Ind 300 j chaque fois.*

#### BILLET D'AFFILIATION A LA MESSE PERPETUELLE

JUNIORAT DE LA SAINTE-FAMILLE. — Saint-  
Boniface, Man. Canada.

En considération d'une offrande de 50 sous  
pour l'Œuvre des Vocations,

a été inscrit dans le Registre de la Messe per-  
pétuelle et est admis à participer aux mérites  
de 104 Messes par année—deux Messes chaque se-  
maine—qui sont dites, et continueront de l'être  
aussi longtemps que subsistera le Juniorat de la  
Sainte-Famille, pour les vivants et les défunts  
dont les noms sont inscrits dans le Registre.

Vu et approuvé:

† ADELARD LANGEVIN, O. M. I.  
Archevêque de St-Boniface.

St-Boniface, 2 novembre 1905.

Nous adressons ce billet à tous ceux qui nous en  
voient une offrande de 50 sous, pour l'Œuvre des  
Vocations. Adressez votre offrande à L'AMI DU  
FOYER, Saint-Boniface, Man.

## L'Ami du Foyer

JOURNAL DES FAMILLES CHRÉTIENNES

Paraissant le 10 de chaque mois.

Prix d'Abonnement - - - 50 cents par An  
ETATS-UNIS - - - 60 Cents.

## L'Ange du Foyer

JOURNAL DES ENFANTS.

Paraissant le 25 de chaque mois.

Prix d'Abonnement - - - 25 cents par An  
ETATS-UNIS - - - 30 Cents.

Pour les personnes qui s'abonnent en même temps à *L'Ange du Foyer* et à *L'Ami du Foyer*, le prix sera de 60 cts pour les deux. Etats-Unis, 75 cts.

L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.

Pour payer le prix d'abonnement, envoyer un mandat sur l'express, ou encore, un bon ou un mandat sur la poste.

Toute correspondance concernant *L'Ami* et *L'Ange du Foyer* doit être adressée, et tout mandat doit être fait payable à

L'AMI DU FOYER.

Saint-Boniface, Manitoba, Canada

### LE TRIOMPHE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

.....L'apparition avait demandé qu'on lui élevât une chapelle ; est-ce une couronne de basilique que le monde chrétien lui a dressée. Elle avait demandé qu'on vint en procession ; et une sorte de commotion électrique s'est propagée de Lourdes jusqu'aux confins de la terre, attirant sur les bords du Gave des milliers de pèlerins de toute langue, de toute nation et de tout rang.

Ah ! c'est que sur les bords du Gave, comme jadis sur les bords du Jourdain et du lac de Génésareth, les aveugles voient, les sourds entendent, les paralytiques marchent, les cancéreux redeviennent sains. Rappelons qu'au vingt-cinquième pèlerinage national (au mois d'août 1897) six cents guéris se trouvaient réunis à Lourdes pour rendre grâce à leur Bienfaitrice. Combien d'autres qui n'avaient pu venir ! Combien de malheureux depuis qui ont de même bénéficié de la miséricordieuse puissance de l'Immaculée !

Et puis, comme la guérison des corps serait peu de chose si les âmes restaient mortes ! A côté de conversions célèbres, telles que celle de Henri Lasserre, combien d'autres plus obscures ! Combien de

pèlerins ont pleuré en silence dans quelque coin des allées ombreuses de Lourdes ou sur les parcours de ces magnifiques processions aux flambeaux, qui se déroulent le soir, sur les flancs de la colline à jamais bénie ! Combien d'impies rentrés chez eux ont retrouvé le chemin de l'église ? Combien sont revenus s'agenouiller à la grille du confessionnal et ont versé les larmes rédemptrices de la Pénitence !

La piscine miraculeuse n'est qu'un symbole de l'eau vive, qui sous le doigt invisible de la Vierge, jaillit dans les âmes et les ramène à la lumière surnaturelle.

Ah ! nous avons bien raison de célébrer les victoires de l'Immaculée.

..... Elle est la grande triomphatrice des temps modernes. Mais quelle triomphatrice douce et bienfaisante ! Plus encore qu'à abaisser ses ennemis et ceux de son Fils elle met sa gloire à guérir, à relever, à consoler les humbles et les souffrants ! N'est-ce pas une mère !

Aussi, en même temps que l'hommage de notre admiration, à elle va toute la tendresse de nos cœurs ! *L'Action Sociale.*

M. TAMISIER, S. J.

### SAINT JOSEPH

(19 MARS)

SAINTE Liguori nous indique, dans le remarquable passage que nous reproduisons ici, ce que nous avons à faire pour honorer saint Joseph et dans quel but nous devons surtout l'invoquer :

“Par la grâce de Dieu, il n'y a maintenant, dans le monde aucun chrétien qui n'ait de la dévotion à saint Joseph ; mais entre tous les autres, ceux-là certainement en reçoivent plus de grâces qui l'invoquent plus souvent et avec plus de confiance. Ainsi ne manquons jamais, chaque jour et plusieurs fois par jour, de nous recommander à Saint Joseph, qui après la bienheureuse Vierge est de tous les saints le plus puissant auprès de Dieu. Adressons lui tous les jours quelque prière particulière, et célébrons spécialement sa neuvaine en multipliant nos exercices de piété en son honneur et en jeûnant la veille de sa fête. Demandons lui des grâces ; il nous les obtiendra toutes, pourvu qu'elle soient utiles à notre âme. Surtout, je vous exhorte à lui demander trois grâces spéciales, savoir : le pardon de vos péchés, l'amour envers Jésus-Christ et une bonne mort.”

*Risum teneatis, amici!*

Traduction libre :

C'est à pouffer de rire.

LE  
traver  
clima  
ment:  
du m  
chale  
corps  
extéri  
de réc  
ture  
enne  
qu'ici  
ment.  
ont le  
l'orga  
cette  
on se  
qu'il  
moins  
prépa  
L'E  
rante  
mode  
avoir  
Henr  
tout  
grass  
vrai j  
Le  
tion.  
Le  
tiel d  
comm  
quelc  
On fa  
chang  
en m  
mang  
de m  
corps  
  
Sc  
C'  
la sal  
derni  
Pa  
ses a  
dans



## PROPOS DE CAREME

LE CAREME n'existerait pas, d'après les lois de l'Eglise, qu'il faudrait l'inventer. Nous traversons à cette époque de l'année, une période climatérique qui exige un changement dans l'alimentation. Nos aliments ont un double but : faire du muscle et assurer à l'organisme la quantité de chaleur indispensable à la vie. La température du corps humain est fixe, quelque soit la température extérieure. Il importe donc de le chauffer en hiver, de réduire le combustible en raison de la température des saisons. Or, en mars, la température moyenne s'élève sensiblement ; les plantes, inertes jusqu'ici, commencent à donner des signes de mouvement. Ces manifestations, dues à la température, ont leur écho sur l'homme. Tout le monde sait que l'organisme humain passe aussi par une crise à cette époque. On n'est pas tout à fait à son aise ; on se plaint, les malades surtout. On sent bien qu'il faut changer de régime, adopter une ration moins échauffante, choisir des aliments spéciaux, se préparer à adopter le régime d'été.

L'Eglise a édicté un jeûne relatif pendant quarante jours. C'est très rationnel, et... c'est de la moderne hygiène. Mais l'Eglise ne nous paraît pas avoir été assez sévère dans ses prescriptions, écrit M. Henri de Parville. Les menus de carême sont surtout composés de poisons. Or, le poisson est chair grasse. Et il ne faudrait pas en abuser pour un vrai jeûne utile à l'organisme.

Le poisson n'est "chair maigre" que par convention.

Le poisson est un aliment parfaitement substantiel dont font usage les peuples sobres et robustes, comme les Japonais. Sauf le saumon, l'anguille et quelques autres, il est d'une digestion très facile. On fait bien d'en manger pendant le carême ; cela change de la ration ordinaire carnée, et comme on en mange moins, malgré tout, qu'on a l'habitude de manger du gigot, roastbeef, mouton, on jeûne tout de même dans les limites utiles au besoin de notre corps.

## LE CANADA

## Son Histoire, Ses Ressources, Son Progres

C'EST le titre d'une conférence donnée par l'abbé L. P. Gravel, missionnaire-colonisateur, dans la salle Saint-Joseph à Yonkers, N. Y., le 23 janvier dernier.

Parlant devant un auditoire bien sympathique, ses anciens paroissiens et ses vénérables confrères dans le saint ministère, M. Gravel a exposé en tou-

tes sincérité le but qu'il poursuit en se livrant à ce travail de la colonisation : donner aux catholiques leur part dans ce vaste domaine de terres fertiles, grossir les rangs de l'armée catholique, et par là obtenir une représentation plus considérable dans les Législatures du pays et une influence plus grande.

Le succès semble répondre aux efforts du vaillant missionnaire : depuis un an, il a établi 11 missions aujourd'hui desservies par trois prêtres.

## UN BEAU SPECTACLE

OUI, c'est un beau spectacle, que note la *Semaine Religieuse de Québec*, ces grandes assemblées anti-alcooliques qui se tiennent dans les églises de Québec où devant une multitude d'hommes et de jeunes gens, les honorables juges Sir F. Langelier et F.-X. Lemieux et l'honorable M. Chapais, du Conseil législatif, plaident avec leur grande éloquence la cause de la tempérance.

Quel spectacle, de voir les premiers citoyens de la société se faire ainsi, aux côtés du clergé, les apôtres d'une cause qui intéresse tellement l'état moral des populations ! Et combien le concours de ces laïques distingués doit faire impression sur la foule des fidèles, et justifier à tous les yeux l'importance que donne l'Eglise à l'organisation de la tempérance, dans laquelle elle convie tous les fidèles à s'enrôler !

## L'humour de Frère Jonathan

Un homme voyageant dans le Texas rencontre un jour, dans une hôtellerie, un suffisant et pompeux individu, lequel se présente lui-même.

— Colonel Higgins de Devill's River.

— Etiez-vous dans l'armée des confédérés ?

— Non, monsieur.

— Du côté des fédéraux alors ?

— Non plus. Je n'ai jamais été à la guerre.

— Vous appartenez peut-être aux tirailleurs du Texas ?

— Pas du tout, Monsieur.

— Ah ! j'y suis ; vous êtes colonel d'un régiment de la milice ?

— En aucune façon. Je ne connais rien en fait d'art militaire.

— Alors, de par tous les diables, comment se fait-il que vous soyez colonel ?

— Je suis colonel par alliance.

— Par... par alliance ?

— Oui. J'ai épousé la veuve du colonel Thompson, de Waco !



## LE PERE BONNALD, O. M. I.

NOTRE vieux missionnaire de Cross Lake, le bon Père Bonnard, que nos lecteurs connaissent, est venu nous surprendre au mois dernier.

Sur sa vénérable figure, on voit bien les traces des privations endurées, dont il nous parle dans la lettre que nous publions, mais son âme rayonne ; il n'a que de bonnes nouvelles à nous donner de ses ouailles qui restent fermes dans la foi ; les conversions de protestants continuent : le jeune Père Dugas O. M. I. de Norway-House avait reçu dernièrement l'abjuration de quatre protestants.

Nous avons remis \$41.25 au P. Bonnard, montant des souscriptions recueillies par *L'Ami* depuis l'été dernier.

Mission Ste-Croix,  
le 16 janvier 1908.

Mon révérend et cher Père  
[Gladu,

Je viens vous remercier de votre bonne lettre où vous me faites part de la belle aumône, que fit à notre mission Mme Laure Conan. *L'Ami du Foyer*, en donnant à ses lecteurs des nouvelles de nos missions sur le fleuve Nelson, nous suscite des bienfaiteurs qui auront une grande part aux mérites de la conversion des pauvres Maskégons, riverains de la Baie d'Hudson.

Veillez bien me garder ces précieuses aumônes qui m'aideront à payer une partie des dépenses que nous devons faire pour soutenir nos missions si pauvres.

Depuis la fondation de la mission Sainte-Croix, à Cross Lake, voilà six ans accomplis, nous n'avons jamais été autant dans le besoin que cette année-ci.

Vous savez que nos Indiens vivent de chasse et de pêche, or il n'y a plus de commerce d'esturgeon ni de caviar ; il y a bien toujours celui des fourrures mais il n'y a plus de fourrures, du moins elles sont très rares. Et ainsi nos gens sont très pauvres, ils manquent de tout.

Le commerce des années précédentes les avaient mis à l'aise ; ils avaient non seulement le nécessaire mais même le confortable. Cet hiver, ils sont nus et manquent de tout.

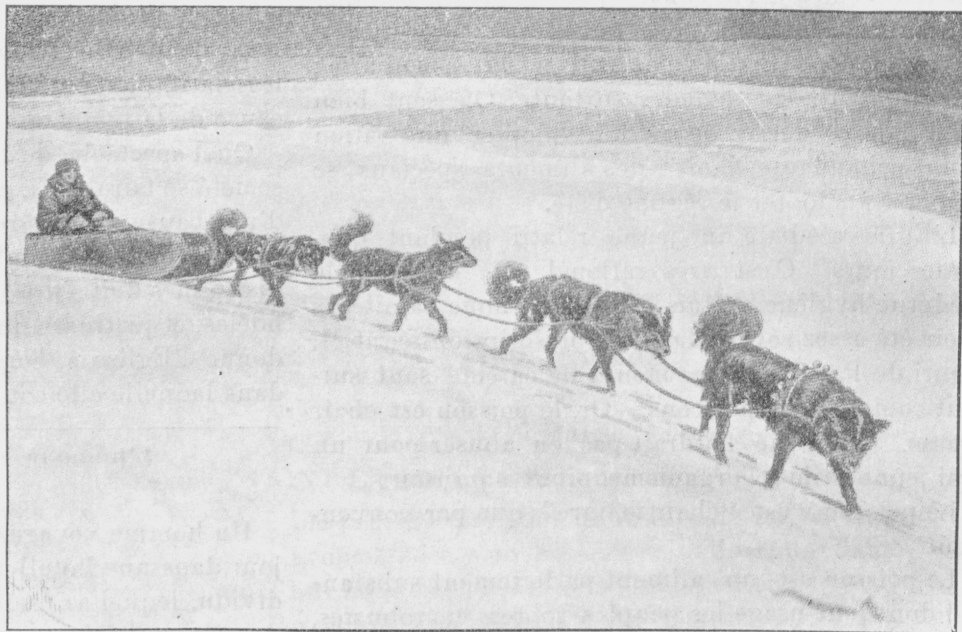
Le ministre méthodiste de l'endroit est très riche. Il a voyagé et quêté tout l'été dernier dans l'Onta-

rio et le Québec. Il en est revenu bien fourni. Aussi en a-t-il des appâts pour prendre les pauvres sauvages.

Nos catholiques, qui savent que leur prêtre est pauvre, sont exposés à la tentation, quand le ministre les rencontre ou les appelle même chez lui. Cependant pas un de ces Maskégons catholiques ne s'est encore laissé prendre aux pièges du ministre. Toutefois j'ai dû venir au secours des plus indigents surtout des veuves, des orphelins, des malades et des plus pauvres.

Aussi, je me suis mis en dettes ; il me faudrait bien de deux à trois cents piastres pour me remettre à flot.

C'est un crève-cœur pour moi, de voir nos pauvres catholiques dans le besoin extrême, tandis que les



LE PERE BONNALD, O. M. I., EN ROUTE POUR CROSS LAKE

protestants reviennent de chez le ministre avec des habits, etc.....

.....Dieu merci, le ministre s'est bien trompé dans ses calculs et ses espérances. Son église n'est pas plus fréquentée et ceux de ses adeptes, qui reçoivent le don de la foi, ne sont pas arrêtés par ses présents.

Notre chapelle est toujours de plus en plus fréquentée. Nous recevons de temps à autre des abjurations. Nous nous intéressons avant tout au bien être spirituel de nos fidèles, mais combien nous serions heureux de pouvoir les aider dans la nécessité.

J'en appelle à la foi et à la générosité de vos bons lecteurs qui connaissent déjà tout le bien qui se fait ici dans le Keewatin.

Tout à vous, E. BONNALD, O. M. I.

Voici l'adresse du bon Père missionnaire :

R. P. BONNALD  
CROSS LAKE, Viâ Norway-House (Ontario)

CIRCU

Nos Ré

“Le b  
Père le  
général  
maculée  
Famille  
1908, da  
sa profe  
général.

Plusie  
avec un  
glise, et  
par la b  
rain Po

Intrép  
longue  
accepter  
ment br  
son exis

Mais,  
fiée par  
envoyée  
empres

la Regle  
Veuil  
chers F  
ment en

On lit  
y avait  
nommée  
trouver  
tre une  
sonne.

rait dar  
aperçue,  
que, qu

—Hél  
n'en soi  
damnée.

—Nor  
dis est à  
pour qu

—Pou

## CIRCULAIRE ANNONCANT LE DECÈS DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES OBLATS

Rome, le 28 Janvier 1908.

*Nos Révérends Pères et nos bien chers Frères,*

“Le bon Dieu vient d'appeler à lui notre vénéré Père le T. R. P. Auguste Lavillardière, Supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, Directeur général des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux, décédé à Lyon, le 28 Janvier 1908, dans la 64e année de son âge, la 41e année de sa profession, la 2e année de sa charge de Supérieur général.

Plusieurs semaines avant sa mort, il avait reçu, avec une piété profonde, tous les sacrements de l'Eglise, et à ses derniers moments, il a été reconforté par la bénédiction qu'a daigné lui envoyer le Souverain Pontife.

Intrépide à accepter la loi du travail durant sa longue vie d'apôtre, il n'a pas été moins intrépide à accepter et à supporter les souffrances qui ont lentement broyé son corps, durant les derniers mois de son existence.

Mais, bien que son âme ait été purifiée et sanctifiée par les longues douleurs que le bon Dieu lui a envoyées, ses enfants ne se montreront pas moins empressés à lui accorder les suffrages prescrits par la Règle en faveur du Supérieur général décédé.

Veillez agréer, nos Révérends Pères et nos bien chers Frères, l'assurance de notre fraternel dévouement en N. S. et M. I.

E. BAFFIE, O. M. I., *Assistant-Général*N. S. DOZOIS, O. M. I., *id.*S. SCHARSCH, O. M. I., *id.*I. BELLE, O. M. I., *id.*

## Le Paradis est à vous

On lit dans la vie de saint Philippe de Néri, qu'il y avait au couvent de Sainte-Marthe, une religieuse nommée Scholastique Gazzi, qui vint un jour le trouver à la grille du parloir pour lui faire connaître une pensée qu'elle n'avait jamais révélée à personne. C'était la conviction où elle était qu'elle serait damnée. Saint Philippe ne l'eut pas plutôt aperçue, qu'il s'écria : “Que faites-vous, Scholastique, que faites-vous ? Le Paradis est à vous.”

—Hélas ! mon Père, répondit-elle, je crains qu'il n'en soit tout autrement : je sens que je dois être damnée.

—Non, répondit le Saint, je vous dis que le Paradis est à vous, et je vais vous le prouver. Dites-moi, pour qui Jésus-Christ est-il mort ?

—Pour les pécheurs, reprit-elle.

—Eh bien ! continue saint Philippe, qu'êtes-vous ?

—Une pécheresse.

—Donc, conclut le Saint, le Paradis est à vous, bien à vous, parce que vous vous repentez de vos péchés.

## Un Client Sérieux

New-York ;—Voici comment l'humoriste Mark Twain achète ses livres :

Il entra l'autre jour dans une librairie de Washington et demandait le prix d'un ouvrage exposé à la vitrine.

—Quatre dollars, dit le libraire.

—Je suis journaliste, reprend Mark Twain. En cette qualité, n'ai-je pas droit à une remise ?

—Très certainement.

—J'écris aussi pour des magazines et je crois que vous faites aussi des concessions dans ce cas ?

—Mais oui, dit le libraire, comme collaborateur de revues, vous avez droit aussi à une réduction.

—Eh bien, voyons j'ai aussi composé quelques livres et j'appartiens à la Société des auteurs américains. Cela me procure aussi d'ordinaire une petite réduction sur mes achats de livres, continue Mark Twain.

—Nous vous ferons aussi cette bonification, répliqua le libraire.

—Maintenant, vous savez que je suis actionnaire de cette maison d'édition, ce qui devrait certainement m'assurer un rabais.

—Indubitablement.

—Dites-moi, ajouta enfin l'humoriste, devenant plus communicatif, je suis Mark Twain. Peut-être avec-vous entendu parler de moi. Ne pensez-vous pas que je n'aurais pas droit encore de ce fait à une petite faveur ?

—Très certainement, répondit encore le libraire.

—Cela va bien, dit alors Mark Twain, combien dois-je maintenant vous payer ?

—Rien du tout ; c'est la maison qui vous redoit quatre-vingt cents.

Le libraire était aussi fort que Mark Twain.

Nos bons domestiques :

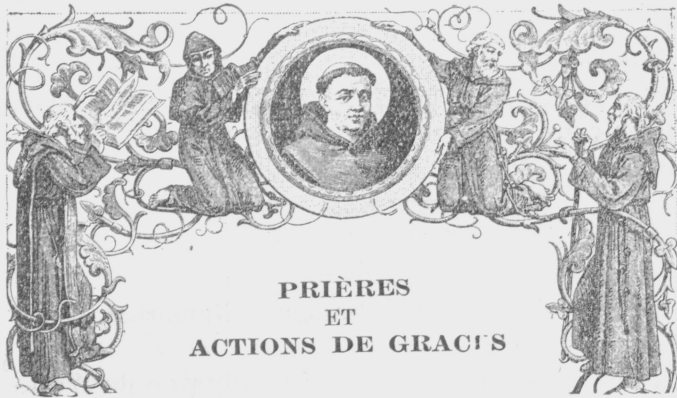
—Auguste, mes cigares diminuent avec une rapidité fantastique.

—En effet !... Je n'osais pas le dire à Monsieur... mais Monsieur fume beaucoup trop.

Entre amis :

...Je t'écrirai sans faute.

—Pourquoi sans faute ? ne te gêne pas, écris comme à l'ordinaire.



PRIÈRES  
ET  
ACTIONS DE GRÂCES

*Ingolf.*—Vous trouverez dans cette lettre \$1 pour le Juniorat, en l'honneur de Saint Antoine ; je promets d'autres aumônes, si j'obtiens un changement dans notre situations. Remerciements spécialement à vos pieux junioristes pour leurs ferventes prières.

Anonyme.

*Saint-Norbert.*—Je demande le concours de vos bonnes prières pour obtenir, par l'intercession du Sacré Cœur et de sainte Anne, la guérison tant spirituelle que corporelle d'une de vos abonnées.

S. A. G.

*Lewiston.*—Actions de grâces à la Sainte-Famille et à saint Antoine pour plusieurs faveurs obtenues.

V. P.

*Rumely.*—A vos prières, ma bonne mère qui est bien malade depuis des années. Elle part pour aller à l'hôpital : qu'elle nous revienne après avoir retrouvé la santé.

*Deschambault.*—Je recevrai avec plaisir les images de saint Antoine—une pour chacun de nos jeunes étudiants—Je veux que saint Antoine les protège afin qu'ils finissent leur cours d'études avec succès...

*St. U...*—Une mère de famille demande aux lecteurs de *L'Ami* et de *l'Ange du Foyer* de dire un *Ave Maria* à son intention et pour ses chers enfants qu'elle recommande au Sacré Cœur et aux saints Anges Gardiens.

M. D.

*Mont-Carmel.*—Je suis malade depuis neuf mois et je pense bien que vos bonnes prières me guériront plus vite que les remèdes. Je suis mère de treize enfants ; je demande à Dieu encore quelques années pour achever de les élever.

Mme J. P.

*Morinville.*—Je demande les prières des junioristes pour m'obtenir par la Sainte Famille et saint Antoine de Padoue les grâces que je sollicite avec instance.

X. Je me recommande à vos prières pour que le bon Dieu me donne le courage de supporter mes épreuves.

L. D.

—Je recommande aux prières de vos junioristes, mes deux jeunes filles qui doivent passer leurs examens ; je demande aussi la santé pour l'une de ces dernières ainsi que deux autres faveurs. Recevez cette petite offrande de 25cts pour l'œuvre des vocations.

Une abonnée.

—Plus d'ouvrage, plus de gagne-pain. Priez que la Sainte Famille nous vienne en aide.

J. D.

*Duluth.*—Je me recommande à la Sainte Famille, au bon saint Antoine pour obtenir plusieurs faveurs—Mes remerciements à saint Antoine qui a fait retrouver un chapelet que ma fille avait perdu, auquel elle tenait beaucoup. Elle a acquitté la promesse de donner 50cts pour le pain des pauvres.

Mme J. L.

*Rocanville.*—Je vous envoie \$5 pour les défunts, en reconnaissance pour une faveur obtenue par l'intercession de saint Antoine. Je recommande aux prières des junioristes une affaire importante.

Mme H. D.

*W.*—Une mère recommande son fils aux prières du juniorat afin qu'il réussisse dans une entreprise difficile par la protection de la Sainte Famille et de saint Antoine.

*Montréal.*—Un abonné recommande son frère qui néglige ses devoirs religieux—un autre, ses enfants qui refusent l'assistance qu'ils doivent à leurs parents

—Une zélatrice : à la Sainte Famille et à saint Antoine de Padoue.

*Saint-Eustache.*—Je demande, avec instance, le secours de vos bonnes prières pour obtenir une grande faveur depuis bien longtemps désirée.

Sal. de B.

*Quebec.*—A vos bonnes prières ma sœur qui est veuve, pauvre et a deux enfants ; afin que par la protection de la Reine du T. S. Rosaire, de saint Joseph, de saint Antoine et des saintes âmes, elle trouve une situation.

Abonnée.

*Haywood.*—Je demande à vos junioristes de vouloir bien prier pour la guérison d'un de vos lecteurs.

M. F.

X. Je vous demande une neuvaine à saint Antoine, à sainte Anne et aux âmes du Purgatoire pour ma guérison d'ici à quelques mois et aussi pour la réussite d'une affaire importante et je promets une offrande si j'obtiens ces grâces.

Une abonnée.

X. J'ai déboursé quelqu'argent qu'il me semble impossible de recouvrer. Si vos bons junioristes veulent bien prier le bon saint-Antoine de venir à mon aide, je leur en serai très reconnaissant.

C. B.

*Isle Verte.*—Aux prières—un jeune homme malade—une conversion.

*Alban.*—Une personne malade à l'hôpital de Québec. Elle a subi une opération—Un père de famille, avec plusieurs petits enfants, affligé d'une hernie

—Mon fils se prépare à entrer dans l'état du mariage. J'ose vous demander de faire une neuvaine, avec vos junioristes, en l'honneur de la Sainte Vierge et de saint Antoine de Padoue afin qu'il reçoive dignement le Sacrement du mariage ; que Dieu lui pardonne ses péchés de la jeunesse, qu'il soit béni de Dieu le jour de son mariage et le reste de ses jours.

Mme G. J.

*Lac Clair.*—Je vous envoie \$1 pour l'Œuvre des Vocations, en action de grâces pour une faveur obtenue du Saint Cœur de Marie et de saint Antoine. Je me recommande à vos prières ; je suis vieux et je pense à mon éternité.

A. D.

Pour la Mission de Norway House

(RÉV. P. DUGAS, O. M. I.)

Mlle Joséphine F..... 25cts

Pour la Mission de Cross Lake

(RÉV. P. BONALD, O. M. I.)

Mme Alb. Gagnier pour une grand'Messe  
en l'honneur de saint Antoine de Padoue  
et de saint Roch..... \$3 00  
Mlle Joséphine F..... 25c.

BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA. Abonnement, \$1.00 ; pour les élèves des collèges et des couvents : 50 sous  
Adresse : M. le secrétaire de la société du parler français au Canada,  
Université Laval, Québec.



—Fav  
Padoue,  
pouvai  
tée et c'  
voyant l

—Vo  
gique cu  
roisse o  
catholiqu  
mer une  
que notr

Mont  
aux priè  
guérie n  
j'avais d  
maladie  
les prièr  
decins v  
protecti  
Saint-  
naux et  
payer l'  
l'Œuvre  
N.-D.  
l'Ange d  
mantes  
chrétien

Mont  
méro de  
plaisir j

F  
M. Alber  
Mlle Phi  
M. J. G.  
Mme Na  
Mme El  
M. O. Le  
Mme E.  
Mme Fé  
Mme Fe  
Rév. Lot

Par  
Pape s  
à l'ora  
PRIEZ



—J'avais promis de donner \$5, en l'honneur de saint Antoine de Padoue, si j'obtenais la faveur que je lui demandais et que je ne pouvais obtenir que par un miracle. J'ai obtenu la faveur sollicitée et c'est avec joie que je m'acquitte de ma promesse en vous envoyant les \$5 promises.

—Vous aimerez sans doute à apprendre que notre digne, énergique curé recommande *L'Ami du Foyer*... Envoyé dans une paroisse où un ministre avait entraîné à l'apostasie certaines familles catholiques après deux ou trois années de labeurs, il a réussi à former une belle petite paroisse catholique. C'est un apôtre ardent que notre jeune curé, malheureusement il a une faible santé.

J.-G. S.

*Montréal.*—Mme J. A. se recommande d'une manière spéciale aux prières du Juniorat de la Sainte Famille. Depuis que j'ai été guérie miraculeusement, j'ose dire, d'une extinction de voix, que j'avais depuis trois ans et que les médecins tous appelaient une maladie chronique—cette dame a une très grande confiance dans les prières du juniorat. Elle a un cancer dans l'estomac—les médecins veulent l'opérer—elle veut être guérie sans opération par la protection de la Sainte Famille et de saint Antoine de Padoue.

*Saint-Albert.*—J'ai eu le plaisir de lire un numéro de vos journaux et je l'ai trouvé bien intéressant. Je vous envoie \$1 pour payer l'abonnement à *L'Ami* et à *l'Ange du Foyer*, la balance pour l'Œuvre des Vocations.

*N.-D. de Lourdes.*—Inclus 60cts pour abonnement à *L'Ami* et à *l'Ange du Foyer*... Nous goûtons et savourons avec délices les charmantes histoires que nous procurent ces deux amis des foyers chrétiens.

M. S.

*Montréal.*—J'ai eu dernièrement la bonne fortune de lire un numéro de *L'Ami du Foyer* qui m'a intéressé et édifié. Avec grand plaisir je vous envoie un abonnement pour un an.

J. O. B.

#### FONDATEURS DE DEMI-BOURSES

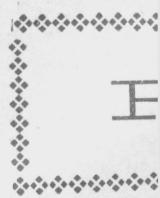
M. Albert Louis Pagé	M. Joseph Poulain
Mlle Philias Proulx	Mme Alfred Gosselin
M. J. G. Saucier	M. Jules Bélanger
Mme Napoléon Savoie	Rév. M. M. Taillon
Mme Elzéar Vachon	M. Felix Lemay
M. O. Lanouette	M. Philias Fleurant
Mme E. Gagnon	Mlle Augustine Goffray
Mme Félix Pagé	Mme Geo. Lebel
Mme Ferdina Desjardins	Mlle Rose Dion
Rév. Louis Lee	

Par rescrit du 11 janvier 1908, Notre Saint Père le Pape a accordé 300 jours d'indulgence, chaque fois, à l'oraison jaculatoire: NOTRE-DAME DE LOURDES, PRIEZ POUR NOUS.

#### ASSOCIATION DE MARIE IMMACULEE

Feu Joachim Paquette, 10cts.	M. Abel Dufour, 50cts.
Feu Delina Langevin, 10cts.	Mme O. Arnal, 50cts.
Feu Alexina Paquette, 10cts.	Mme Nap. Meunier, 25cts.
Feu Adélarde Paquette, 10cts.	M. Dominique Picard, 10cts.
Feu Atharase Langevin, 10cts.	Mme Dominipne Picard, 10cts.
Feu Thérèse Langlois, 10cts.	Mlle Mandoza Malouin, 10cts.
M. Achille Paquette, 10cts.	M. E. Sicotte, 10cts.
M. Alfred Paquette, 10cts.	M. Oscar Sansregret, 10cts.
Mlle Denise Paquette, 10cts.	M. Joseph Daveluy, 15cts.
Mlle Rose de Lima Paquette, 10c.	M. Fred King, 10cts.
M. A. C. Guilbeault, 10cts.	Miss W. S. Crébassa, 10cts.
Mme A. C. Guilbeault, 10cts.	M. Georges Sansregret, 10cts.
Mlle Simone Guilbeault, 10cts.	M. P. Brennan, 10cts.
Mlle Aline Guilbeault, 10cts.	M. Math. Hausin, 10cts.
Mlle Eulalie Couture, 10cts.	M. Jos. Boyer, 10cts.
Mlle Mélina Perreault, 10cts.	M. Duchaineau, 10cts.
Mlle Aline Galarneau, 10cts.	M. Laurent Tougas, 25cts.
M. Willam Leriche, 10cts.	R. P. C.-Comeau, 35cts.
Mlle Ernestine Leriche, 10cts.	M. Ernest Paquette, 10cts.
M. Rosaire Farly, 10cts.	Mme E. Paquette, 10cts.
Mlle Rachel Leriche, 10cts.	M. Aimé Paquette, 10cts.
Mlle Gilberte Leriche, 10cts.	M. A. Baribeau, 10cts.
M. Clovis Pagé, 10cts.	M. J. Baribeau, 10cts.
Mlle Elisabeth Farly, 10cts.	M. E. Baribeau, 10cts.
Mlle Thérèse Farly, 10cts.	M. R. Baribeau, 10cts.
Mlle Joséphine Robillard, 10cts.	Feu M. H. B. ribeau, 10cts.
M. Rosaire Robillard, 10cts.	Feu M. F. Baribeau, 10cts.
Anonyme, en l'honneur de saint Antoine, \$1.	Feu M. F. Lanouette, 10cts.
Anonyme en l'honneur de saint Antoine de Padoue, \$5.00.	Feu M. J. Rancourt, 10cts.
Mme Geneva Tessier, 15cts.	M. Thomas Langevin fils, 10cts.
M. Albert Pelletier, 10cts.	M. Thomas Langevin, 10cts.
Mlle Marie Rose Pelletier, 10cts.	Mme Thomas Langevin, 10cts.
M. Horace Pelletier, 10cts.	M. Joseph Langevin, 10cts.
Feu Me Eléonore Lamothe, 10c	M. Cyrille Langevin, 10cts.
M. Ollivier P'ante, 10cts.	M. Ernest Paquette, 10cts.
Mme Caroline Langevin, 10cts.	Mme E. Paquette, 10cts.
M. Médéric Langevin, 10cts.	M. Aimé Paquette, 10cts.
M. Eugène Poliquin, 10cts.	M. A. Baribeau, 10cts.
M. Jos Couture, 10cts.	M. I. Baribeau, 10cts.
Mlle Elmire Couture, 10cts.	M. E. Barib au, 10cts.
M. Gilbert Gagnon, 10cts.	M. R. Baribeau, 10cts.
Mlle Marguerite Doyle, 10cts.	Feu M. U. Baribeau, 10cts.
Mlle Rose C. Conny, 10cts.	Feu M. F. Baribeau, 10cts.
Mlle Geneviève, Gallagher, 10c.	Feu M. F. Lanouette, 10cts.
Mlle Noia Sullivan, 10cts.	Feu M. I. Rancourt, 10cts.
Mlle Edith Amant, 10cts.	Mme L. D., 20cts.
Mlle Kattleen Gallagher, 10cts.	M. E. D., 20cts.
Mlle Noéma Miller, 10cts.	M. Hector Lesage, 20cts.
Mlle Stella Marbeau, 10cts.	M. Méville Lesage, 20cts.
S. A. Adélarde, 10cts.	M. Ephrem Côte, 10cts.
S. M. Prosper, 10cts.	M. Ephrem St. Denis, 10cts.
L'Académie Ste-Marie, \$1.	Mlle Caroline Côte, 10cts.
Mlle Gertrude Joyal, 10cts.	M. P. R. Côte, 10cts.
M. Harold Bourgeault, 10cts.	M. H. D. Côte, 10cts.
M. Léon Roy, 10cts.	M. Damase Côte, 10cts.
M. C. C. Bernier, 10cts.	M. Philias Côte, 10c.s.
M. N. N. Lami, 10cts.	M. Arthur Côte, 10cts.
M. Alphonse Joyal, 10cts.	Mme Arthur Côte, 10cts.
M. Alp. De isle, 10cts.	Mme Ephrem St. Denis, 10cts.
M. André Boucher, 10cts.	M. Ed. Vandendriessche, 10cts.
Mlle Anna Derosiers, 10cts.	Mlle Eda Vandendriessche, 10cts.
Rév. W. L. Jubinville, \$1.	M. Jos. Vandendriessche, 10cts.
Feu Lazard Bedard, 10cts.	M. Marcel Vandendriessche 10cts.
Mère Provinciale Saint Jean de Dieu, \$5.	Mme Ve M. Vandendriessche 10c.
	Mme Laroche, 10cts.
	Mlle Flora Tourigny, 10cts.
	Mlle Gabriel Gauthier, 10cts.

- Melle Aurélie Roy, 10cts.  
 M. Joseph Roy, 10cts.  
 M. Aristide Roy, 10cts.  
 M. Urbain Roy, 10cts.  
 M. Avila Roy, 10cts.  
 M. Ant. Paquet, 10cts.  
 Mlle Alexina Genest, 10cts.  
 Desange Bêtie, 10cts.  
 Mlle Adela Roy, 10cts.  
 M. Adelard Marceau, 10cts.  
 Mlle Marie Anne Dufour, 10cts  
 Mlle Ernestine Landry, 10cts.  
 Mlle Marguerite M. Landry, 10c.  
 M. Rosario Landry, 10cts.  
 Mme Marguerite Landry, 10cts.  
 Mlle Marguerite Anne Doll, 10c.  
 M. François Doll, 5cts.  
 M. François Doll, 5cts.  
 M. Alexis Doll, 5cts.  
 Mlle Aline Calvez, 5cts.  
 M. Jean Marie Doll, 10cts.  
 M. Jean Leost, 5cts.  
 M. François Marie Salou, 10cts.  
 M. Olivier Goulven, 10cts.  
 Melle Philomène Doll, 5cts.  
 M. Napoléon Prince, 10cts.  
 M. Rosario Prince, 10cts.  
 Mlle Marie Prince, 10cts.  
 Mlle Emma Prince, 10cts.  
 M. Jos. Prince, 10cts.  
 M. Albert Prince, 10cts.  
 M. Paul Prince, 10cts.  
 Mlle Julie Prince, 10cts.  
 M. Antoine Prince, 10cts.  
 M. Pierre Dugas, 10cts.  
 Mlle Marie Landry, 10cts.  
 M. Pierre Landry, 10cts.  
 Mlle Régina Landry, 10cts.  
 Mlle Rose Anna Landry, 10cts.  
 Mlle Thérèse Landry, 10cts.  
 Mlle Angéline Senécal, 10cts.  
 Mlle Angelina Leclerc, 10cts.  
 Mlle Philomène Fortier, 10cts.  
 Mlle Antoinette Manaigre, 10cts.  
 Mlle Précilla Guilbault, 10cts.  
 Mlle Antoinette Bieau, 10cts.  
 Mlle Alice Montpetit, 10cts.  
 M. Wilm Campeau, 25cts.  
 Mme Wilm Campeau, 10cts.  
 Mlle Clara Campeau, 10cts.  
 M. James Sherwood, 10cts.  
 M. Ritchie Fenton, 10cts.  
 M. Pierre Campeau, 10cts.  
 Mlle Léa Campeau, 60cts.  
 Mlle M. Louise Campeau, 10cts  
 Mlle Elisabeth de Corby, 25cts.  
 Mlle Delima Bédard, 10cts.  
 M. Etienne Bédard, 10cts.  
 Mlle Zélire Bergeron, 10cts.  
 Mlle Mlle Marguerite Bédard 10c  
 Mlle Angélique Noël, 10c.  
 M. Abraham Monfet, 10cts.  
 Mlle Julie Monfet, 10cts.  
 Mlle Julie Monfet, 10cts  
 Mlle Arménie Monfet, 10cts.  
 Mlle Amelia Fortier, 10cts.  
 Mlle Louise Ford, 10cts.  
 Mlle Angèle Rubin, 10cts.  
 Mlle Rosanna Roy, 10cts.
- Mme J. Roy, 10cts.  
 Mme Wilm Roy, 10cts  
 M. J. Roy, 10cts.  
 Mlle Louise Roy, 10cts.  
 Feu M. A. Martill, 10cts.  
 Mme A. Marcoulier, 10cts.  
 M. J. Martel, 10cts.  
 Feue Mme Bissonnette, 10cts.  
 Feu M. L. Bissonnette, 15cts.  
 Mlle Alexina Verreault, 10cts.  
 Mlle Marie Métayer, 10cts.  
 Mlle Angelina Levasseur, 10cts.  
 Mlle Emma Levasseur, 10cts.  
 M. C. Lévesque, 10cts.  
 Mlle Delephine Labord, 10cts.  
 Mlle Caroline Dionne, 10cts.  
 Mlle Marie Hallée, 10cts.  
 Mlle Marie Ange Fortier, 10cts.  
 M. J. B. Simard, 10cts.  
 Mlle E. Côte, 10cts.  
 Mlle Clorinthe Côte, 10cts.  
 Mlle Louisa Côte, 10cts.  
 Mlle Régina Ouellet, 10cts.  
 Mme F. Dumas, 10cts.  
 M. I. Lerin, 10cts.  
 M. C. F. Bertrand, 10cts.  
 Mlle Alexine Rouleau, 10cts.  
 Mlle M. A. Rouleau, 10 cts.  
 M. Ephrem Morin, 10cts.  
 Mlle Iva Morin, 10cts.  
 M. Adée Morin, 10cts.  
 Mlle E. Barclette, 10cts.  
 M. M. Barclette, 10cts.  
 Mme Desjardins, 10cts.  
 Mlle Mériilda Desjardins, 10cts.  
 Mlle Aurélie Proulx, 10cts.  
 M. Charles Proulx, 10cts.  
 M. Roch Déguire, 10cts.  
 Mlle Exerine Lemieux, 10cts.  
 Mlle Corine Chénier, 10cts.  
 M. Arthur Lemieux, 10cts.  
 Mlle Victoria Chénier, 10cts.  
 Mme Sibley, 10cts.  
 Mlle Lillie Sibley, 10cts.  
 Mlle M. Sibley, 10cts.  
 M. Ed. Lemieux, 10cts.  
 Mlle Marie Louise Coupal, 10cts.  
 Mme Eugène Tellier, \$1.  
 Mme F. D. Fleury, 10cts.  
 M. David Fleury, 10cts.  
 Mlle Louise Demars, 10cts.  
 Mlle Alice Fleury, 10cts.  
 M. F. D. Fleury, 10cts.  
 Mlle Anna Hulme, 10cts.  
 Mlle Nellie Demars, 15cts.  
 M. François V. Fleury, 15cts.  
 M. Alex. Laberge, 10cts.  
 M. M. Ross, 10cts.  
 Mlle Malvina Ross, 10cts.  
 M. H. Aurie, 10cts.  
 Mlle Bertha Laduranté, 10cts.  
 M. Napoléon Potvin, 10cts.  
 Mme Sarah Meahan, 10cts.  
 M. Amédée Plouffe, 10cts.  
 M. E. Dion, 10cts.  
 Mme Ed. Soucy, 10cts.  
 M. Matt Houssier, 10cts  
 M. Joseph Boyer, 10cts  
 Mme Duchaineau, 10cts  
 M. P. Brennan, 10cts
- m. E. Sicotte, 10cts  
 m. Oscar Sansregret, 10cts  
 m. Joseph Daveluy, 15cts  
 m. Fred King, 10cto  
 mme W. S. Brennan, 10cts  
 m. Georges Sansregret, 10cts  
 Mme Edouard Boussaint, 10cts  
 Mme Joseph McLure, 10cts  
 Melle M. L. Martin, 10cts  
 M. Joseph Martin, 10cts  
 M. Willie Michaud, 10cts  
 M. L. Brennan, 10cts  
 M. Louis Rault, 10cts  
 Mme Camille, 10cts  
 M. Octave Sicotte 10cts  
 Mlle Elmire Péron, 10cts  
 M. G. Sansregret, 10cts  
 M. Louis Ménard, 10cts.  
 m. A. Collins, 10cis  
 mme A. Boisvin, 10cts  
 m. Joseph Leduc, 10cts  
 Mlle Rosia Maillot, 10cts  
 M. C. Bonnin, 10cts  
 Mlle L. (Anna Demers, 10cts  
 Mlle Louise Lynch, 10cts  
 Mlle Géraldine Richard, 10cts  
 Mlle d'Armélia Robert, 10cts  
 M. Antoine Ferland, 10cts  
 M. Roméo McLure, 10cts  
 M. Charles Ouellet, 10cts  
 Mlle Céline Martin, 10cts  
 M. Alexis Godbout, 10cts  
 Mlle Philomène Martin, 10cts  
 Mlle Berthe Magnan, 10cts  
 Mme Onésime Benoit, 10cts  
 M. Daniel Hick, 10cts  
 Rév. l'abbé Dérome, 10cts  
 Rév. L. R. Giroux, 10cts  
 Révde Sœur Dudemaine, 10cts  
 M. Zéphirin Magnan, 10cts  
 Mlle Emilia Desrosiers, 10cts  
 Mlle Dora Forcier, 10cts  
 Mme Louis Paradis, 10cts  
 Mlle A. Bertrand, 10cts  
 Mlle Albertine Lafontaine, 10c  
 Mlle Annette Seguin, 10cts  
 Mlle Aurore Foucher, 10cts  
 Mlle Claire Hélène Rubin, 10c  
 Mme François Guay, 12cts  
 Mme Joseph Labrie, 10cts  
 Mlle Anne M. Fournier, 10cts  
 Mme Majorique Bélanger, 10cts  
 Mme Joseph Thibault, 10cts  
 Mme Louis Levêque, 10cts  
 M. Michel Crispo, 10cts  
 Mme Michel Plourde, 10cts  
 Mme Louis Bossé, 10cts.  
 Mme Magloire Castonguay, 10c  
 M. Désiré Magnan, 10cts  
 Mme Désiré Magnan, 10cts  
 M. Antonin Magnan, 10cts  
 Rév. Mère Prieure Bon Pas-  
 teur, \$1.00.  
 M. Chas Carignan, \$3.90.  
 Rév. M. Joseph Demers, 10cts
- Rév. M. Ed. Lauriot, 10cts  
 Rév. M. P. Bérard, 10cts  
 Rév. M. L. Plourde, 10cts  
 Mlle Marguerite Dumas, 10cts  
 Mlle Victoria Vézina, 10cts  
 M. Michel Tremblay, 10cts  
 Mlle Eugénie Bouchard, 10cts  
 M. Jos. Chatigny, 10cts.  
 M. Malcome Laurie, 10cts  
 Mme Dr Alfred Simard, 10cts  
 Mlle Judith Bissonnette, 10cts  
 Mlle Alma Simard, 10cts  
 Mlle Elmire Côté, 10cts.  
 Feue Mlle Caroline Simard, 10c  
 Mlle Céline Bolduc, 10cts  
 Dr Alfred Simard jr, 10cts  
 Mme Dr Alfred Simard, 10cts  
 Feue Mme Alice Simard, 10cts  
 Mme Caroline Simard, 10cts  
 M. Ernest Clément, 10cts  
 Mme Marie Bolduc, 10cts.  
 Mme Marthe Perron, 10cts  
 Mme Céline Filion, 10cts  
 M. William Filion, 10cts  
 Mme Marie Gagnon, 10cts  
 M. Joseph Gagnon, 10cts  
 Mme Marie Lavoie, 10cts  
 Feue Luce Larouche, 10cts  
 M. Auguste Gagnon, 10cts  
 M. Xavier Gagnon, 15cts  
 M. Colette Bolduc, 10cts  
 M. Laurette Simard, 10cts  
 Feu Jean Tremblay, 10cts  
 Mme Vve A. Théberge, 10cts  
 Mme Félix Fortier, 10cts  
 " " " 10cts  
 " " " 10cts  
 " " " 10cts  
 Mme Vve Belleau, 10cts  
 Mme Alfred La Rochelle, 10cts  
 Mlle Lucie La Rochelle, 10ct<sup>s</sup>  
 Mme Alphonse Filteau, 10cts  
 Mme Dr J. H. Marcotte, 10cts<sup>s</sup>  
 Mlle Cécile Bolduc, 10cts.  
 " " " 10cts  
 Harry Pritchard, 10cts  
 M. Joseph Saurette, 10cts  
 Mme Imelda L. Boiteau, 10ct<sup>s</sup>  
 M. Amédée Saurette, 10cts  
 M. Paul Saurette, 10cts.  
 M. Narcisse Bouchard, 10cts  
 Miss C. Tucker, 10cts  
 M. A. Venoy, 10cts.  
 M. Jules Debuc, 10cts  
 M. Armand Desroziere, 10cts  
 Mme Léontine Beaulieu, 10cts  
 M. J. A. Charette, 10cts  
 M. Joseph Bourgeault, 10cts  
 Mire Geo. Joyal, 10cts  
 M. Vampoule, 15cts  
 M. Albert Bétournay, 25cts  
 Rév. J. Thérien, O.M.I., \$3  
 M. Ephraim Morin, \$1



Pour un al  
 SAINT-FAMI  
 ou bien, un be  
 J.-P. Tardivel.

Pour deux  
 casse, ou les S  
 CONSPIRATIO

Pour plusie  
 nos zélateurs  
 suivant le nom

LE JEUNE  
 L'HOMME T  
 LA MÈRE S  
 L'ETAT RE  
 L'ART D'ÊT  
 HEUREUX  
 LA CLÉ DU  
 QUELLE ES  
 ANGELINE  
 Conan.

Une ou plus  
 Chromolitogra

◆◆◆◆◆  
 NOUVE

Très Saint

Dans le  
 culte du T  
 seph Reco  
 grégation  
 pied de V  
 daigner ac  
 indulgence,  
 dent avec  
 la messe c  
 solennelle  
 "Dominus  
 Dieu."

Qu'une  
 chaque se  
 pieuse pi  
 nion avec  
 Et que  
 Juxta pi

## PRIMES

Pour un abonnement à 50 cts, une belle grande image de la SAINTE-FAMILLE—ou bien cinq MÉDAILLES MIRACULEUSES—ou bien, un beau petit volume : *La Langue française au Canada*, par J.-P. Tardivel.

Pour deux abonnements, à 50 cts. un des livres du R. P. Lacasse, ou les *Saints Evangiles* et les *Actes*, ou HISTOIRE D'UNE CONSPIRATION MACONNIQUE à Montréal.

Pour plusieurs abonnements anciens ou nouveaux recueillis par nos zélateurs ou zélatrices ; un des volumes suivants, ou plusieurs, suivant le nombre des abonnements recueillis.

LE JEUNE HOMME COMME IL FAUT.

L'HOMME TEL QU'IL DOIT-ÊTRE.

LA MÈRE SELON LE COEUR DE DIEU.

L'ÉTAT RELIGIEUX.

L'ART D'ÊTRE HEUREUX.

HEUREUX LES COEURS PURS.

LA CLÉ DU CIEL.

QUELLE EST MA VOCATION.

ANGELINE DE MONTBRUN, roman canadien, par Mme Laure Conan.

Une ou plusieurs IMAGES—suivant le nombre des abonnements—*Chromolitographie du Sacré-Cœur* ou autre sujet qu'on nous indiquera

Adresse unique

L'AMI DU FOYER,

St-Boniface, Man.

### NOUVELLE INVOCATION EUCHARISTIQUE

*Dominus meus et Deus meus.*

Très Saint Père,

Dans le but d'accroître la dévotion des fidèles et le culte du Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, Joseph Recorder de Dorda Annesci, prêtre de la Congrégation de la Mission, humblement prosterné au pied de Votre Sainteté, la supplie instamment de daigner accorder sept ans et sept quarantaines d'indulgence, à tous et à chacun des fidèles qui regardent avec foi, piété et amour la Sainte Hostie soit à la messe durant l'élévation, soit durant l'Exposition solennelle, réciteront en même temps ces paroles : "*Dominus meus et Deus meus, Mon Seigneur et mon Dieu.*"

Qu'une indulgence plénière soit de plus accordée chaque semaine à ceux qui auront chaque jour cette pieuse pratique et auront reçu la Sainte Communion avec les dispositions voulues.

Et que Dieu, etc.

*Juxta preces in Domino.*

### Instruction Complète

Une jeune fille qui a passé de brillants examens, disait un jour à sa mère :

—Maman, j'ai fait de grands progrès dans mes études. Je voudrais pourtant les compléter en apprenant encore la psychologie, la philologie, la physiologie et la paléontologie.

—Une minute, ma fille, interrompt la mère, j'ai arrangé pour toi un cours de soupologie, de bouillologie, de rapiécologie de tricologie et de domesticologie. Et pour commencer, mets ce tablier et vide ce poulet.

### Pologne

Le petit Polonais Karau vient de sortir de la prison de Loebau, où il était resté six mois pour avoir refusé de donner les noms des personnes qui ont cherché à le convertir au catholicisme. Pendant six mois, on a essayé d'arracher ces noms à l'enfant, il est sorti sans avoir parlé.

Le gouverneur général de la Pologne russe vient d'interdire aux missionnaires français et autres de séjourner dans les provinces du Lublin et de Siedlitz.

—Bon conseil aux 27 célibataires qui nous ont annoncé qu'ils se marieraient cette année.

Qui se marie par amour, aura une "femme d'intérieur"; qui le fait par gloriole aura une "dame"; qui le fait pour l'argent, trouvera son "maître."

Si vous tombez malade, la "femme" vous soignera, la "dame" vous rendra visite, et votre "maître" fera prendre de vos nouvelles.

Si vous venez à mourir, votre "femme" vous pleurera; votre "dame" se plaindra et votre "maître" prendra le deuil.

Découpez ceci, célibataires, et mettez-le dans la poche de votre gilet."

Quoi! mes amis, nous sommes treize à table, dit la chanson de Béranger.

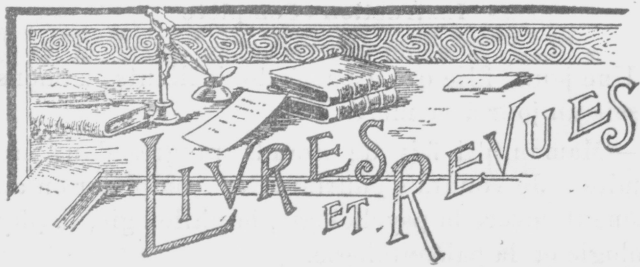
A ce propos, un joli mot d'Alphonse Karr.

Il était, un jour, invité à dîner, lui, treizième, sans que la maîtresse de maison s'en fût aperçue.

Quand il entra dans le salon, elle ne put se défendre de lui faire part de sa méprise et... de ses appréhensions.

—Rassurez-vous donc, madame, lui répondit l'auteur des "Guêpes"; nous ne serons que douze... et Karr!

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES Editeur-propriétaire M. Pierre-Georges Roy, Lévis. Abonnement: \$2.00 par année.



DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES CANADIENS ET DES MÉTIS FRANÇAIS DE L'OUEST, par le R.P.A.-M. MORICE, O.M.I. 1 vol. in-12 de XL-330 pages. Prix franco, \$1.25, chez l'auteur, Kamloops, B. C.; à l'archevêché, Saint-Boniface, Man.; chez les PP. Oblats, à Saint-Sauveur de Québec.

Sous sa forme historique, l'ouvrage du P. Morice développe une thèse à l'honneur de notre race: "bien que la race anglo-saxonne affecte aujourd'hui les airs d'une maîtresse au Nord-Ouest—ses découvreurs et ses pionniers étaient des Canadiens-français—ses hordes sauvages furent réconciliées avec notre civilisation par des Canadiens-français—et des apôtres de la croix venus du Saint-Laurent y précédèrent les ministres de n'importe quel autre culte.

Trait-urs et trappeurs, coureurs de bois et explorateurs y étaient à l'origine, et demeurèrent longtemps, presque tous de notre nationalité....."

Pas une exploration ne s'est accomplie dans l'Ouest sans le concours des Canadiens ou des Métis français.

"Après que des générations se sont pâchées d'admiration à la vue de la hardiesse et des travaux des explorateurs de langue anglaise, n'est-il pas temps d'accorder leur juste part de publicité à ces humbles mais dévoués compagnons guides ou interprètes, sans lesquels ils n'auraient rien pu faire?... Les exploits des MacKenzie et des Franklin leur ont assuré l'immortalité: qui a même jamais entendu mentionner les noms de ceux des nôtres qui partagèrent leurs dangers et par leur dévouement rendirent leur succès, ou du moins leur gloire possible?"

Il y a quelque chose de plus grand que la gloire: c'est l'honneur et dans ses rapports avec les races indigènes de l'Amérique, le Canadien n'a pas forfait à l'honneur. On sait qu'à l'arrivée des missionnaires, les Canadiens des pays d'En-Haut, prenaient des femmes parmi les tribus sauvages. Et ces femmes, ils ne les ont pas répudiées. Ils ont admis la mère de leurs enfants à tous les droits de l'épouse légitime. De ces alliances est descendue la race métisse qui "fière de son origine, a tant fait pour la cause de ses pères, en même temps qu'elle a si merveilleusement facilité l'évangélisation de ses ancêtres maternels.

"Je tiens à dire, et j'aimerais qu'on ne l'oublie point, écrit l'auteur: je ne pense pas qu'il existe au monde une autre nation en état de fournir la matière d'un ouvrage semblable à celui-ci... Où trouverons-nous ailleurs la matière d'articles comme ceux que j'ai pu consacrer à Louis Riel, Gabriel Dumont, Ambroise-D. Lépine, André Nault, Pierre Parenteau et tant d'autres? En sorte que le lecteur n'aura qu'à consulter les articles consacrés à ces personnages désormais historiques pour avoir, par exemple, un exposé complet des insurrections de la Rivière-Rouge en 1869 et de la Saskatchewan en 1885. Il pourra par là se rendre compte du fait que, sans leur fidélité aux institutions britanniques dans la première circonstance, tout le nord-ouest canadien, y compris naturellement le Manitoba, ferait très probablement aujourd'hui partie des Etats-Unis."

Le superbe volume que le Père Morice présente au public est un monument, élevé à l'honneur des Canadiens et des Métis-français de l'Ouest. Nulle part il cherche à amoindrir le mérite des autres races, mais aussi, en toute liberté, il réclame pour la race française l'admiration due à sa vaillance et à sa générosité.

Les Métis français apprendront, dans le livre du Père Morice, à être fiers de leurs ancêtres et aussi de quel côté diriger leurs préférences. Maint épisode et autres détails typiques forment au cours du livre des tableaux dont les personnages sont bien vivants.

Le dirons-nous au Père Morice? Les Canadiens-français ont contracté envers lui une grande dette de reconnaissance pour la générosité avec laquelle il a mis son talent d'écrivain au service de la cause française, mais ils penseront comme nous, que ce volume en attire un autre...

Ceux qui ne sont pas nés au Canada, mais qui ont consacré toute leur vie à la gloire de Dieu, au salut des âmes, dans ces plaines de l'Ouest est-ce que leur mémoire ne nous est pas bien chère, allons-nous laisser dans l'oubli leurs vies si bien remplies au service de Dieu et de la patrie canadienne qu'ils avaient fait leur?

Le Père Morice fait hommage de son livre à Mgr Langevin dans les termes suivants:

A Sa Grandeur Mgr. L.-P. Langevin, O.M.I., archevêque de Saint-Boniface, le gardien vigilant du dépôt sacré des intérêts religieux et des aspirations nationales, ce volume est respectueusement dédié.

LA NOUVELLE-FRANCE—Revue des intérêts religieux et nationaux—paraissant le 15 de chaque mois par livraison de 48 pages in-4, ne publie que des travaux originaux. Abonnement, par an, \$1. Rédaction et administration, 2, rue Port-Dauphin, Québec.

## NECROLOGIE



- M. Joseph Desjardins, Somersworth.
- Rév. C. E. Milette, Magog.
- Mme Vve Anthime Blanchet, Cap-Saint-Ignace.
- Mme Joseph Gravel, Québec.
- M. Gédéon Cinq-Mars, Saint-Boniface.
- M. l'abbé Elie Blais, Trois-Rivières.
- R. P. Laporte, C. S. V., Joliette.
- M. Jean Daniel Schemouth, Ste-Anne de L. P.
- Mme Joseph Demers, Mascouche.
- Mlle Thérèse Biron, Montréal.

*Que par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés, reposent en paix.*

Nous disons deux messes, chaque semaine, pour nos abonnés. Ils peuvent appliquer à te le ou telle personne, vivante ou défunte, les 104 messes dites chaque année à leur intention.

Nous disons chaque mois une messe de *requiem* pour nos abonnés décédés ou cours du mois.

—Nous disons tous les jours, avec nos *Junioristes*, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées et la 5e dizaine pour les abonnés décédés au cours du mois.

Saint-Boniface, Man., imprimerie du MANITOBA